

# BOURSES SCOLAIRES 2026-2027

## OUVERTURE DEUXIÈME PHASE DE LA CAMPAGNE à partir du 6 juillet 2026

Dépôt du dossier au consulat général de France à Casablanca sur rendez-vous pour les premières demandes uniquement sur le site du consulat :

<https://ma.diplomatie.gouv.fr/fr/famille/bourses-scolaires-nord> « Circonscription Casablanca »

Cette **seconde période** ouverte du **6 juillet au 4 septembre 2026** concerne exclusivement les familles :

- installées dans la circonscription consulaire après le 1er conseil consulaire des bourses scolaires qui s'est tenu en avril 2026 ;
- déjà installées dans la circonscription mais dont un changement de situation notable intervenu après la tenue du 1er conseil consulaire des bourses scolaires justifie désormais une demande ;
- dont les demandes ont été ajournées par l'AEFE après avis de la 1ère Commission nationale
- dont les enfants ont échoué à l'examen du bac.
- qui sollicitent la révision de la décision prise par la 1<sup>ère</sup> commission nationale

Votre dossier doit être obligatoirement déposé et/ou complété  
**au plus tard le 4 septembre 2026**

### **ATTENTION :**

Les justificatifs des demandes saisies sur la plateforme SCOLAIDE doivent impérativement être déposés à l'accueil du consulat sous enveloppe adressée au service des bourses et portant le numéro de famille AEFE

Ces nouvelles dispositions ne modifient pas l'obligation d'un rendez-vous pour les familles déposant une 1ère demande de bourses scolaires.